



Fédération des Lieux
de Musiques Actuelles



Journée professionnelle de la FEDELIMA PALOMA _ Nîmes le 10 mars 2015

Synthèse du groupe de travail « lieux en milieu rural »

A_ Préambule

Ce groupe de travail, initialement animé par la FEDELIMA et ses adhérents s'ouvre désormais à d'autres acteurs culturels dans l'idée d'élargir les rencontres entre porteurs de projets, entre réseaux, d'ouvrir et élargir les analyses et points de vue, les échanges et problématiques identifiées ainsi que les perspectives et pistes d'avancée collectives.

En ce sens, nous accueillons désormais différentes organisations et fédérations qui partagent des enjeux et des réflexions autour de la ruralité et le développement, entre autres, culturel des territoires, à savoir l'Ufisc, Union fédérale d'intervention des structures culturelles (www.ufisc.org), Thémaa, Association nationale des théâtres de marionnettes et des arts associés (www.themaa-marionnettes.com), et le CNV, Centre national de la Chanson, des variétés et du jazz (www.cnv.fr).

Petit rappel, ce GT est associé à une liste de diffusion (ruralite@listes.fedelima.org) où l'ensemble des participants peut transmettre aux autres participants des informations, poser des questions, partager des ressources, des expériences, ...

Appel à référent(e) pour le GT « ruralité » !

Claire Fridez, directrice du Moulin de Brainans, actuelle référente de ce groupe de travail (GT), étant devenue dirigeante bénévole de la FEDELIMA et par conséquent membre du BE, ne peut plus désormais être référente de ce GT conformément au règlement fédéral et statuts de la fédération.

Il s'agit donc de trouver un ou une nouvelle référent(e), ou aussi un binôme de référents pour coordonner et représenter ce GT, avec bien sûr l'appui de l'équipe de la FEDELIMA.

B _ Milieu rural, acteurs culturels et coopération

Les échanges de ce GT se sont centrés sur la notion de coopération entre acteurs des territoires ruraux.

Différents constats et expériences ont été partagés :

a. D'une relation de proximité permanente, souvent peu formalisée, à des projets de coopération très larges et structurés.

En premier lieu, le constat est partagé qu'en milieu rural différents facteurs inhérents au territoire favorisent de fait, une démarche d'aller vers les autres acteurs du territoire, par exemple :

- La recherche de locaux (cf. l'expérience de la Cigale)
- La recherche de compétences spécifiques de proximité (cf. l'expérience Des Lendemains qui Chantent à Tulle sur l'accompagnement des pratiques musicales actuelles qui a abouti in fine au projet LIVE CUBE mis en œuvre via notamment des fonds européens liés au programme LEADER. cf. www.livecube.fr)
- La nécessité de mutualiser des espaces ou du matériel (cf. l'expérience du Club à Rodez)

Néanmoins au-delà de ces expériences de coopération il apparaît que très souvent les acteurs culturels assument également un rôle moteur dans la structuration des territoires par l'animation de processus de coopération. Il s'agit également pour eux de répondre à des enjeux, des besoins non couverts sur le territoire.

Quelques exemples :

- Le Moulin de Brainans avec d'autres acteurs culturels du théâtre ont créé le collectif les CREACULTEURS, sur une base de valeurs communes partagées et encouragés dans leur démarche par la communauté de communes. Ils proposeront en 2015, les *1ères Rencontres de la curiosité*.
Ce collectif s'organise autour de commissions de travail avec par exemple un chantier axé sur la mutualisation du matériel.
- La Cigale développe et anime avec d'autres acteurs du territoire un projet intégrant désormais la dimension environnemental et de lien social.
- Art'Cade nous fait part d'un processus de coopération qui a donné lieu à la création de l'Agence de développement de l'Economie culturelle du Couserans¹, l'A.D.E.C.C (cf. <http://www.pays-couserans.fr/L-agence-en-2012-La-saison-2013.html>).
L'A.D.E.C.C est une structure associative créée en janvier 2011 par des élus, acteurs associatifs et acteurs économiques couserannais et à l'initiative du coordinateur de pays qui a perçu la nécessité d'affirmer une démarche de coopération entre acteurs pour l'animation et le développement culturelle du territoire.

« L'Agence intervient chaque fois qu'un projet limité dans le temps ou permanent concerne le Pays dans son ensemble et, ne pouvant pas être porté par une seule structure (associations ou service public), implique une mise en commun au niveau de la réflexion et de la mise en œuvre, entre plusieurs structures et le Pays lui-même. » (Extrait des statuts.)

« L'agence garantit la lisibilité, la cohérence territoriale et la qualité de projets par le biais d'une saison culturelle qu'elle pilote :

¹ Le Pays Couserans est constitué de 8 communautés de communes et regroupe 95 communes (30 000 habitants). Il est situé en à l'ouest de l'Ariège en Midi-Pyrénées.

- Elle assure la coordination des projets dans leur intégralité.
 - Elle produit ou coproduit une partie des actions avec les acteurs.
- L'agence joue son rôle d'outil coopératif amenant une plus-value culturelle aux projets de territoire. »*

- Le Club à Rodez témoigne de leur expérience autour du 1^{er} appel à projet des PTCE², qui, même s'il n'a pas été retenu, a conduit l'association à réfléchir sur sa démarche de coopération avec les autres acteurs du territoire, démarche qui poursuit son développement.

b. Au-delà des expériences le plus souvent vécues et relatées de façon très positive, différentes problématiques émergent néanmoins:

- Quelle légitimité à être moteur dans le fait de fédérer d'autres acteurs d'un même territoire ?
- Quelle légitimité à s'extraire, à aller au-delà du champ artistique et culturel dans lequel on est impliqué, voire missionné et/ou financé ?
- Comment trouver les moyens (économiques, temps) pour une coordination de la coopération portée le plus souvent, en milieu rural, par des équipes très peu nombreuses et/ou des structures très fragiles en termes économiques ?
- Quels peuvent être les moyens notamment financiers ou en ingénierie de travail, de mission pour construire les débuts (« rampe de lancement »), les cadres de la coopération ? Peut-on trouver des pistes de mutualisation qui permettent cette ingénierie de coordination ?
- La coopération entre acteurs peut-elle être une alternative aux soutiens publics qui interviennent soit sous forme de « saupoudrage », soit sous forme « concentrée » sur quelques acteurs ?
- Comment valoriser ces initiatives et ce qu'elles impliquent (enjeux, travail et processus, évolutions des territoires, ...) ?

c. Des ressources possibles, à creuser

Les expériences et témoignages ont fait référence à différentes ressources possibles sur les enjeux du développement culturel des territoires ruraux :

- **Le CGET** : commissariat général à l'égalité des territoires (remplace la DATAR depuis avril 2014).
Cf. <http://www.datar.gouv.fr/le-decret-de-creation-du-commissariat-general-l-egalite-des-territoires-cget-est-paru-au-jo-du-2-avr>
→ Proposition : demande de RDV Ufisc – FEDELIMA pour présenter la démarche, les enjeux, envisager comment les associer
- **Les fonds européens** : Fonds LEADER, FEDER, FSE.

Certains axes de ces programmes peuvent notamment inclure des soutiens à des coopérations inter-régions.

Concernant les fiches d'analyse des programmes européens opérationnels : <http://www.avise.org/articles/programmes-regionaux-quelles-opportunités-pour-less>

² PTCE : Pôles territoriaux de coopération économique

Concernant les programmes européens validés en régions : <http://www.europe-en-france.gouv.fr/Des-programmes-pour-qui-pour-quoi/Programmes-2014-2020>

C _ Milieu rural, lieux culturels et lieux de convivialité et d'accueil des personnes et des initiatives

Une autre dimension spécifique des projets et lieux en milieu rural est relevée : celle d'être des espaces de convivialité et des lieux d'accueil, ouvert aux personnes où les gens aiment se retrouver et souvent l'un des seuls espace qui occupe cette fonction sur un territoire rural donné.

Cette dimension essentielle semble parfois très « fragile », impression qu'elle va « d'elle-même » mais comment structurer, affirmer le fait que ce rôle « social » puisse être reconnu et valorisé ?

D _ Prochain temps de rencontres : les 30 juin et 1^{er} juillet 2015 à Art 'Cade _ Sainte-Croix-Volvestre (Ariège, région Midi-Pyrénées)

Pour ce prochain temps de rencontres, les membres du GT proposent le déroulé suivant qui permet à la fois des temps de travail et d'échanges conséquents et des moments informels d'échanges entre réseaux et acteurs :

- **Arrivée le lundi 29 juin 2015** en fin d'après-midi.
- **Mardi 30 juin 2015** : journée entière (à construire).
- **Mercredi 1^{er} juillet 2015 en matinée** : Plénière : synthèse des travaux + dimension coopération via l'expérience du SOLIMA en Ariège (cf. <http://www.art-cade.fr/spip.php?rubrique46>)

En termes de contenus pour ce prochain temps de rencontres, le GT propose, entre autres, de :

- pouvoir mobiliser des représentants d'élus, des représentants de l'Etat, notamment sur la plénière conclusive du mercredi matin, afin partager les constats et enjeux qui émergent de nos travaux et réflexions.
- soumettre les critères définissant la ruralité, les contenus et la structuration des projets culturels en milieu rural qui avaient été définis par le GT du 30 janvier à l'Echo System à l'analyse de personnes ressources (socio-géographe, CGET, ...)
- poursuivre les échanges et pistes d'action possible sur la structuration des actions de coopération en milieu rural.

En termes d'organisation logistique, Art'Cade nous transmet prochainement des adresses de gîtes pour anticiper nos réservations d'hébergement.

Et la gare la plus proche de Saint-Croix-Volvestre est celle de Cazères.